



Prestation compensatoire et pension alimentaire

Par **teitelbaum**, le **16/03/2015** à **13:31**

Mon ami veut divorcer de son épouse qui perçoit un salaire égal au sien, soit 5000 euros/mois, ils ont 3 enfants dont 2 étudiants majeurs et une lycéenne mineure. Ils ont acheté un appartement dans lequel vivent les enfants et leur mère.

Qu'en est-il du montant de la prestation lorsque les époux ont le même revenu plutôt élevé? De même, qu'en est-il du montant de la pension alimentaire?

Merci

Par **Visiteur**, le **16/03/2015** à **14:00**

un p'tit bonjour ... Si il n'y a pas perte de niveau de vie il risque de ne pas y avoir de PC ... Pour la PA c'est un peu au parent de la définir... Si ils n'y parviennent pas le JAF le fera pour eux.